



# Charte du développement durable et de la responsabilité sociale

Notre école, SUPMÉCA, assure deux missions principales :

- La formation d'ingénieurs concepteur et exploitant de systèmes complexes dans lesquels la mécanique occupe une place importante.
- La recherche en ingénierie des systèmes mécaniques.

La spécification de ces deux missions est bien sûr fortement impactée par les contraintes et les impératifs du développement durable et de la responsabilité sociale.

C'est donc tout naturellement que nous avons développé des modules d'enseignement concernant ces problématiques tout au long des 3 années de scolarité et que nous avons créé une équipe de recherche technologique « éco-conception des systèmes complexes » labellisée par l'ADEME.

Enfin notre Institut constitue lui-même un écosystème dont l'empreinte écologique et la dimension sociale sont sources d'améliorations constantes et progressives.

Alors oui, aujourd'hui, le développement durable et la responsabilité sociale sont bien deux priorités pour SUPMÉCA et, elles le seront encore plus demain.

**Alain Rivière**

Directeur général de Supméca  
Octobre 2010

L'école met en place un « Plan vert » conformément au document élaboré en juin 2010 conjointement par le ministère de l'Écologie, la CGE, la CPU et le REFEDD. Elle se donne les moyens en mettant en place un comité de pilotage qui, animé par un responsable DD-RSE, oriente, valide, hiérarchise et fait le suivi des actions de l'Agenda 21. Ces actions s'appuient sur les 5 axes et les 10 engagements de son Plan vert.

<b>Axe 1</b>		Inscrire, par la gouvernance, le DD-RSE au cœur des valeurs de l'école.
<b>Engagements</b>	<b>1-1 :</b>	Mettre en place le cadre de travail nécessaire au déploiement du DD-RSE au sein de l'école.
	<b>1-2 :</b>	Mobiliser et cultiver l'engagement des personnels et des étudiants.
<b>Axe 2</b>		Former les futurs ingénieurs et décideurs aux valeurs et aux enjeux du DD ainsi qu'à leur responsabilité sociale.
<b>Engagements</b>	<b>2-1 :</b>	Inscrire le DD-RSE dans le cursus de formation des étudiants.
	<b>2-2 :</b>	Favoriser l'engagement et la formation des étudiants par des actions extrascolaires et des événements spécifiques.
<b>Axe 3</b>		Faire progresser le DD-RSE par la recherche et l'innovation.
<b>Engagements</b>	<b>3-1 :</b>	Traduire les valeurs DD-RSE en termes d'organisation, de pratiques et d'objets de recherche.
	<b>3-2 :</b>	Impliquer le LISMMA dans des manifestations consacrées aux thématiques DD-RSE.
<b>Axe 4</b>		Gérer le campus en vue de réduire son empreinte écologique, d'impliquer et de fédérer les parties prenantes.
<b>Engagements</b>	<b>4-1 :</b>	Réduire l'empreinte écologique du campus.
	<b>4-2 :</b>	Aller vers la transformation du campus actuel vers un véritable lieu de vie et d'échange.
<b>Axe 5</b>		Ancrer l'engagement DD-RSE de l'école sur son territoire.
<b>Engagements</b>	<b>5-1 :</b>	Monter des projets synergiques entre l'école et des collectivités et/ou des associations du territoire.
	<b>5-2 :</b>	Engager des partenariats avec des écoles / universités de pays émergents.